

# RÈGLEMENT DU CAMPING ET INFORMATIONS

**CHECK-IN:** de 08h00 à 21h00.

À l'arrivée tous les visiteurs doivent donner à la réception les cartes d'identité, l'immatriculation de la voiture/moto/scooter et communiquer si on a des chiens, bateaux, etc. Chaque personne recevra un bracelet d'identification qui devra être porté au poignet, de façon permanente, pendant toute la durée du séjour.

**EMPLACEMENT:** l'emplacement est assigné par la direction du camping et ne peut pas être changé sans autorisation. Selon la nouvelle réglementation anti-incendie, votre caravane/tente doit être placée au milieu de l'emplacement en laissant libre le terrain près des autres emplacements au moins de 1 mètre ainsi que la distance entre les deux caravanes/tentes sera au moins 2 mètres. La nouvelle réglementation met grande attention sur les bouteilles de gaz qui ne doivent être pas laissées au soleil et on peut en avoir seulement une chaque emplacement. Les campeurs doivent contrôler souvent le tube de jonction du gaz ; il est interdit d'utiliser le barbecue près des hébergements. **Les barbecues au charbon de bois est autorisée mais pas directement sur votre emplacement et à proximité d'autres lieux.**

**HEBERGEMENTS LOCATIFS:** à l'arrivée on exigera le versement d'une caution de 100,00 Euro (en comptants au avec Visa / Mastercard). Chiens et autres animaux sont interdits dans les hébergements. **Les barbecues au charbon de bois est autorisée mais pas directement à côté de votre hébergement et à proximité d'autres lieux.**

**HORAIRES REGLEMENT:** de 08.00h à 12.00 h et de 16.00h à 19.00h. En dehors de ces horaires, le personnel du check-in n'est pas autorisé à accepter des paiements. En cas de réservation le solde du séjour est à régler dans les 2 jours après l'arrivée ; sans réservation le paiement du séjour devra être effectué le jour précédent le départ. On n'accepte pas les chèques bancaires. Pour le paiement il faut montrer le Camping-Pass.

**JOUR DE DÉPART:** les clients sont priés de quitter impérativement les emplacements avant 12 heures et les hébergements avant 10 heures, à défaut une journée supplémentaire sera facturée. Les locataires doivent rendre avec les clefs, le reçu de la caution payée à l'arrivée. Ils sont aussi tenus à laisser la location propre ; à défaut, une somme forfaitaire pour le nettoyage sera retenue sur la caution. Tous les clients sont priés de quitter le camping avant midi.

**VISITEURS:** les résidents doivent toujours demander l'autorisation à la réception, attendre les invités (dont ils sont responsables pendant toute la durée du séjour dans le camping) à l'entrée et accompagner les visiteurs à la réception pour leur inscription. Toutes les personnes pas inscrites surprise dans le camping devront payer un supplément de 50%.

**TRI DES ORDURES:** la tri des ordures est obligatoire conformément à la loi italienne ; tous les visiteurs sont priés de suivre les dispositions affichées aux tableaux et sur les bacs appropriés.

**CHIENS:** sont interdits dans les hébergements et au Village ; ils sont admis dans la zone du Camping et à le DOG BEACH mais ils doivent être tenus en laisse et accompagnés à l'extérieur pour leurs besoins. Ils ne sont pas admis chez autre plages, au lac, dans l'arena et à la piscine. Dans les Saisons D et E les chiens sont admis seulement sur demande et avec réservation.

**VOITURES ET MOTOS:** ne peuvent pas être utilisées pour se déplacer à l'intérieur du camping.

**BATEAU ET PONTON:** bateaux et canots à moteur sont admis seulement avec autorisation de la Réception. On doit obligatoirement avoir à bord le Règlement pour la Navigation du Lac Majeur disponible à la Réception. Pour toute question, se référer au règlement de navigation intérieure propre au Camping.

Seulement les propriétaires des bateaux peuvent avoir accès à la jetée.

**PISCINE ET SALLE DE GYM:** sont réservées aux résidents du Camping et de la Résidence Isolino. Les règlements sont disponibles à l'entrée. Le bonnet de bain et les sabots sont obligatoires à la piscine, conformément aux dispositions réglementaires imposées aux piscines publiques. Pour les plus petits, le port de couches piscine est obligatoire.

Dans la salle de gym Vous pouvez participer à des leçons de spinning.

**HORAIRE DU SILENCE:** de 23h00 à 8h00 sont strictement interdites toutes activités qui peuvent troubler la tranquillité du camping et des clients : circuler en voiture et moto, parler à voix haute, allumer la radio ou la TV, jeter les verres dans les poubelles, etc. Aux même heures les barrières à l'entrée/sortie sont fermées ; les résidents qui rentrent après 23h00 doivent laisser la voiture dans le parking extérieur et la déplacer le matin suivant avant 8h30.

**MINEURS:** les adultes sont tenus pour responsables du comportement de leurs enfants et des mineurs/enfants qui leur sont confiés : ils doivent respecter la tranquillité et la sécurité du camping. En cas de problèmes toute la famille devra quitter le camping.

**IL EST INTERDIT DE:** jeter de l'eau sale sur les emplacements et dans les bouches d'égout qui se versent directement dans le lac ; jeter l'eau près des plantes.

**MACHINES À LAVER ET À SÈCHER:** disponibles près des toilettes N. 2 ; jetons à acheter à la Réception

**WIFI:** Le WiFi est gratuit. Pour vous connecter, insérez le numéro de camping pass, le nom de famille, le nom et votre adresse e-mail. Dans le camping on garantit la couverture de ca. 80%.

**BUS POUR VERBANIA:** vous pouvez acheter les tickets à la Réception.

**HORAIRES DES BUS et DES TRAINS, PROGRAMMES ET INFORMATIONS** sont affichés sur les tableaux de l'Office de Tourisme dans le camping.

Enfin nous vous prions d'utiliser avec le plus grand soin les structures du camping et de respecter le milieu naturel environnant.

Bonnes vacances !

La Direction du Camping